

ici je recycle



Le Rochvillois



du 15 avril au 15 mai 2016

Joyeuse fête des Mères !

Nous avons dépassé le cap des **500 mentions "J'aime"!!!**

Merci de suivre notre page Facebook, merci d'être aussi présents, dynamiques et respectueux dans vos échanges avec nous!

500 fois merci!!!!



Crédit photo de la photo initiale: Patrick Roger, photographe

Avis public	Page 2
Résumé de la séance du conseil	Page 3
Médiathèque Élise-Courville	Page 11
Fadoq	Page 12
Loisirs	Page 13
Maison des jeunes / CJS	Page 15
Faucon vous en parle!	Page 17
Messages	Page 19
Jeunes en santé	Page 24
MRC des Maskoutains	Page 25
Sûreté du Québec	Page 26
Régie Intermunicipale	Page 27
Nos annonceurs	Page 28

MERCI À NOS BÉNÉVOLES DE LA BIBLIOTHÈQUE ÉLISE-COURVILLE

Au nom de la municipalité de Saint-Jude, nous tenons à prendre un moment pour reconnaître l'engagement et de remercier les bénévoles de la bibliothèque Élise-Courville qui sont au rendez-vous depuis tant d'années afin d'offrir un service à tous les citoyennes et citoyens de Saint-Jude. Nous remercions également leur grande générosité, en mettant à contribution leur temps, leurs compétences, leur excellent service, leur patience, leur disponibilité et leur assiduité remarquable. Leur esprit d'équipe et leur dévouement font toute la différence.

Nous tenons à remercier particulièrement mesdames Danielle Boulanger et Gisèle Noël pour le travail exceptionnel dont elles ont fait preuve lors de leur passage à titre de responsables de la bibliothèque de notre municipalité. C'est grâce à leur collaboration précieuse en tant que bénévoles, pendant de nombreuses années que la bibliothèque a changé de façon positive.

Également, nous saluons le travail exemplaire accompli par mesdames Christiane Faille et Denise Langelier et leur équipe de bénévoles afin d'informatiser la bibliothèque. Nous les remercions de consacrer leur temps libres à la bibliothèque. Au cours de ces années d'implication, par leur participation, elles ont su contribuer au rayonnement de la bibliothèque.

C'est de tout cœur que nous les remercions chaleureusement pour tout ce qu'elles font et espérons les compter parmi nous pour plusieurs années. Sans elles, la bibliothèque ne serait pas aussi magnifique.



AVIS PUBLIC d'entrée en vigueur

AVIS PUBLIC est donné, par la soussignée, que lors de la séance ordinaire tenue le 4 avril 2016, le conseil municipal a adopté le règlement suivant :

RÈGLEMENT NUMÉRO 464-1-2016 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 464-2009 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION D'UNE TAXE AUX FINS DU FINANCEMENT DES CENTRES D'URGENCE 9-1-1

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures d'ouverture du bureau municipal au 940, rue du Centre à Saint-Jude.

Donné à Saint-Jude,

Ce 5^e jour du mois d'avril 2016

Nancy Carvalho, Directrice générale et secrétaire-trésorière

Veillez prendre note que l'inspecteur en bâtiment est maintenant Eddy Perez et sera au bureau municipal les vendredis de 9h à 12h et 13h à 17h.

PROCÈS-VERBAL



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU
4 AVRIL 2016 à 20h00, au Centre communautaire, sis au 930 rue du Centre à
Saint-Jude

ADOPTION DES COMPTES

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance de la liste des comptes du mois avec les faits saillants suivants:

Salaires nets :	19 851.76 \$
Comptes déjà payés:	18 198.02\$
Comptes à payer:	27 309.66\$

Appels des pompiers:

18-03-2016	400, rue Gagné	Bris équipement d'eau chaude	Saint-Bernard
18-03-2016	388, Principale	Machine à boucane (disco)	Saint-Bernard

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Kim Tétrault,
Appuyée par M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

IL EST RÉSOLU:

DE PRENDRE ACTE du certificat de la disponibilité des fonds tel que reproduit ci-après;
D'ADOPTER et D'AUTORISER le paiement des comptes tel que soumis;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

DÉPÔT ET ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR POUR L'EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

Monsieur André Brodeur, comptable agréé, de la firme BDG CPA INC. présente le rapport financier consolidé pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015. La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose les deux rapports dont les grandes lignes sont les suivantes:

Revenus :	3 011 493.00\$
Dépenses :	(3 208 597.00\$)
Amortissement inclus dans les dépenses :	396 771.92\$
Acquisition Immobilisations :	(284 518.15\$)
Remboursement de la dette :	(80 723.00\$)
Transfert réfection Rang Fleury :	(100 000.00\$)
Transfert Infrastructures loisirs :	(40 000.00\$)
Transfert Améliorations Centre Communautaire	(50 000.00\$)
Transfert Incendie	(30 000.00\$)
Transfert aux revenus de taxes perçus d'avance	(5 278.93\$)
Transfert TEU entretien mécanique secteur	7 568.35\$
Surplus accumulé non affecté au début:	<u>842 481.14\$</u>
Surplus accumulé non affecté à la fin:	443 571.99\$
Surplus accumulé affecté pour vidange des boues:	34 750.00\$
Surplus accumulé affecté pour allocation départ	6 774.36\$
Surplus accumulé pour les élections	11 793.00\$
Surplus TEU mécanique secteur	13 935.23\$
Surplus accumulé affecté sécurité civile	19 763.00\$
Surplus accumulé affecté réfection Rang Fleury	100 000.00\$
Surplus accumulé affecté Infrastructures Loisirs	40 000.00\$
Surplus accumulé affecté Amélioration Centre Comm.	50 000.00\$
Surplus accumulé affecté Incendie	30 000.00\$
Taxes égouts perçus d'avance	69 017.53\$
Contribution perçue d'avance – Jardinage	652.00\$
Fonds de roulement disponible:	148 663.45\$
Fonds pour parcs et terrains de jeux:	35 491.97\$

Solde disponible règlement d'emprunt

65 915.85\$

Monsieur André Brodeur, de la firme comptable Brodeur Denoncourt Girouard quitte l'assemblée à 20h32.

ADOPTION - RÈGLEMENT NUMÉRO 464-1-2016 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 464-2009 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION D'UNE TAXE AUX FINS DU FINANCEMENT DES CENTRES D'URGENCE 9-1-1

ATTENDU QUE l'Assemblée nationale a adopté en juin 2008 le *projet de loi no.82* et en juin 2009 le *projet de loi no.45* introduisant ainsi une nouvelle section à la *Loi sur la fiscalité municipale* par ses articles 244.68 à 244.74;

ATTENDU QUE l'Assemblée nationale a édicté un *Règlement encadrant la taxe municipale pour le 9-1-1*;

ATTENDU QUE ce règlement a été modifié par l'Assemblée nationale le 24 février 2016 et que la modification entrera en vigueur le 1er août 2016;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jude a adopté en août 2009 le règlement numéro 464-2009 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1;

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier ce règlement;

ATTENDU QUE l'adoption du présent règlement n'a pas à être précédée d'un avis de motion;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU:

DE MODIFIER le règlement numéro 464-2009 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1 comme suit :

ARTICLE 1.

L'article 2 est modifié par le remplacement de « 0,40 \$ par mois » par « 0,46 \$ par mois ».

ARTICLE 2.

L'article 1 du présent règlement a effet à compter du 1er août 2016.

ARTICLE 3.

Le présent règlement entre en vigueur à la date de la publication d'un avis à cet effet que le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire fait publier à la *Gazette officielle du Québec*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

ASSURANCES – COUVERTURE SUPPLÉMENTAIRE - PROTECTION ATTEINTE À L'ENVIRONNEMENT

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Jude possède des installations qui peuvent présenter un risque relativement à l'atteinte à l'environnement et à la pollution;

CONSIDÉRANT la proposition de Madame Line Bissonnette, courtier en assurance de dommages chez Chapdelaine assurances, en date du 17 mars 2016;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil,

Appuyée par M. le conseiller Claude Graveline,

IL EST RÉSOLU:

DE REFUSER la protection pour atteinte à l'environnement telle que présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA CUISINE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE – DEMANDE À AGRI-ESPRIT

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite offrir à ses producteurs agricoles une cuisine répondant aux normes du MAPAQ;

CONSIDÉRANT QUE ce projet répond à un souhait des citoyens suite à une consultation citoyenne en 2013 intitulée « Réver Saint-Jude »;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Kim Tétrault,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU:

DE DÉPOSER une demande de financement à Agri-Esprit afin de financer une partie des transformations nécessaires pour une mise aux normes de la cuisine.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

SERVICE DES INCENDIES – CANDIDATS EN FORMATION - ACHAT D'UNIFORMES

CONSIDÉRANT QUE cinq (5) candidats font présentement leur formation pompier 1 ;

CONSIDÉRANT QUE les candidats ont manifesté leur intérêt d'avoir leur uniforme avant la complétion de la formation;

CONSIDÉRANT QUE l'uniforme permettrait aux candidats de s'impliquer davantage au sein du service lors des activités de portes ouvertes ou lors des visites de prévention résidentielles;

CONSIDÉRANT QUE lesdits candidats paieront leur uniforme;

PROCÈS-VERBAL

CONSIDÉRANT LA recommandation datée du 21 mars 2016 de M. Francis Grégoire, directeur du service de sécurité incendie;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER l'achat de cinq (5) uniformes et de les refacturer aux candidats;

DE REMBOURSER la moitié du coût d'achat aux candidats à la réussite de leur formation, selon les modalités déjà établies.

Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 22000 650 « Vêtement et accessoires »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

SERVICE DES INCENDIES – INSPECTION DES VÉHICULES D'URGENCE – MANDAT

CONSIDÉRANT QUE, en vertu du schéma de risque incendie, la municipalité s'est engagée à faire des essais sur ses équipements, et ce, d'une façon régulière prescrite par les codes en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie Aéro-Feu nous offre la possibilité de faire les essais aux mêmes tarifs que l'an dernier;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,

Appuyée par M. le conseiller Michael W. Savard,

IL EST RÉSOLU:

D'ATTRIBUER le contrat des essais de route sur les camions incendie et d'inspection du camion autopompe ainsi que des deux pompes portatives à Aéro-Feu pour un montant total de 725.00\$, taxes et frais de déplacement en sus. Un taux horaire de 110\$ et le coût du matériel seront applicables en cas de réparation.

Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 22000 649 «incendies – équipement».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

SERVICE DES INCENDIES – INSCRIPTION DE TROIS OFFICIERS À UNE FORMATION

CONSIDÉRANT QUE le Service de sécurité incendie de Saint-Denis-sur-Richelieu offre la possibilité de suivre une formation portant sur les phénomènes thermiques lors d'un incendie;

CONSIDÉRANT QUE trois (3) officiers souhaitent assister à cette formation de perfectionnement donnée par l'équipe "Flash formation";

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER messieurs Francis Grégoire, Guy Dion et François Graveline à participer à la formation intitulée "Les phénomènes thermiques de l'incendie de bâtiment" à la caserne de Saint-Denis;

DE DÉFRAYER un montant d'environ 885\$, taxes en sus, représentant le coût d'inscription pour 6 heures de formation, la rémunération au taux horaire du salaire minimum ainsi que les frais de déplacement.

Cette dépense sera attribuée au poste 02 22000 454 «formation pompiers».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

PROJET DE MISE EN PLACE D'UN SERVICE DE DÉSINCARCÉRATION – INTÉRÊT DE LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Maskoutains a présenté aux municipalités du nord de la MRC un projet de mise en place d'un service de désincarcération;

CONSIDÉRANT QUE le conseil est d'avis que ce service serait un atout pour les citoyens du nord de la MRC des Maskoutains;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,

Appuyée par M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

IL EST RÉSOLU:

DE SIGNIFIER à la MRC des Maskoutains l'intérêt de la municipalité de Saint-Jude à participer à un tel projet;

D'AUTORISER la directrice générale à participer à tout comité de travail relatif à ce projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

TRAVAUX DE RAPIÉÇAGE D'ASPHALTE – ENTENTE INTERMUNICIPALE

CONSIDÉRANT QU'une municipalité peut par résolution, autoriser la conclusion d'une entente relative à des biens, des services ou à des travaux avec toute autre municipalité, aux fins de leur compétence, et ce, en vertu des articles 569 et suivants du Code municipal du Québec (L.R.Q. c. C-27.1);

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 14.3 du *Code municipal du Québec*, toute municipalité peut conclure une entente avec une autre municipalité dans le but de demander des soumissions pour l'adjudication de contrat;

CONSIDÉRANT QUE les Municipalités de Saint-Jude, Saint-Bernard-de-Michaudville et La Présentation désirent s'entendre pour procéder à une demande de soumission pour l'exécution de travaux de voirie sur leurs chemins municipaux respectifs;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Michael W. Savard,

Appuyée par M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER le maire et la directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité l'entente intermunicipale portant sur la procédure d'appel d'offres groupé pour la fourniture d'enrobé bitumineux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

TRAVAUX DE RAPIÉÇAGE D'ASPHALTE – PROCÉDURE D'APPEL D'OFFRES

CONSIDÉRANT QUE des travaux de rapiéçage d'asphalte sont requis sur les routes des réseaux municipaux;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU:

QUE la Municipalité de Saint-Jude autorise les appels d'offres groupés en voirie 2016 en vertu de l'entente conclue à cet effet et accepte de gérer ou que soit géré l'appel d'offres groupé suivant l'application de la politique de gestion contractuelle de la Municipalité à qui en est confiée la gestion

DE PROCÉDER à un appel d'offres sur invitation pour les travaux de rapiéçage d'asphalte à partir du devis préparé à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

VOIES PUBLIQUES – MARQUAGE DES LIGNES – PROCÉDURE D'APPEL D'OFFRES

CONSIDÉRANT QUE le marquage de lignes s'est fait en 2014 et que cet ouvrage se répète aux deux ans;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Kim Tétrault,

Appuyée par M. le conseiller Claude Graveline,

IL EST RÉSOLU:

DE PROCÉDER à un appel d'offres sur invitation pour le marquage des lignes des voies publiques selon le devis préparé à cet effet. En vertu de la politique de gestion contractuelle, la directrice générale, madame Nancy Carvalho, sera nommée responsable de cet appel d'offres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

VOIRIE – PONCEAU DU RANG BARREAU – DEMANDE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BARNABÉ-SUD

CONSIDÉRANT QUE les véhicules de service des municipalités de Saint-Jude et Saint-Barnabé-Sud utilisent le ponceau du lot 2 706 509 dans le rang Barreau comme espace de virage;

CONSIDÉRANT QUE cette utilisation par des équipements lourds a endommagé la structure du ponceau;

CONSIDÉRANT QUE ce ponceau est situé sur le territoire de la municipalité de Saint-Barnabé-Sud;

CONSIDÉRANT LA demande de la municipalité de Saint-Barnabé-Sud en date du 30 mars 2016, à l'effet de partager les coûts de réfection du ponceau situé près du 400 rang Barreau;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

Appuyée par M. le conseiller Michael W. Savard,

IL EST RÉSOLU:

D'ACCEPTER la demande de la municipalité de Saint-Barnabé-Sud et de partager à 50% lesdits frais relatifs à ces travaux estimés à 1 500\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

SERVICE D'INSPECTION MUNICIPALE - NOMINATION DES PERSONNES DÉSIGNÉES

CONSIDÉRANT QUE la municipalité modifie la journée de présence de l'inspecteur en bâtiment, et que dorénavant ce dernier sera présent au bureau le vendredi au lieu du mardi;

CONSIDÉRANT QUE M. Alexandre Thibault, inspecteur en bâtiment, ne pourra assurer une présence cette journée;

CONSIDÉRANT QUE la firme GESTIM propose M. Eddy Perez en remplacement de M. Thibault;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Kim Tétrault,

Appuyée par M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

IL EST RÉSOLU:

DE DÉSIGNER monsieur Eddy Perez à titre d'inspecteur en bâtiment pour la municipalité de Saint-Jude en remplacement de M. Alexandre Thibault.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

ACTE DE DÉSIGNATION D'UNE PERSONNE POUR EXERCER LES FONCTIONS PRÉVUES AUX ARTICLES 35 ET SUIVANTS DE LA LOI SUR LES COMPÉTENCES MUNICIPALES (L.Q. CHAPITRE 6) - MODIFICATION

CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2006 de la loi 62 *Loi sur les compétences municipales* qui abroge les rôles et responsabilités de l'inspecteur agraire;

CONSIDÉRANT QUE la section IV de cettetite loi oblige les municipalités à désigner une personne pour régler les mécontentes concernant les clôtures mitoyennes, fossés mitoyens, fossés de drainage et découverts;

CONSIDÉRANT le remplacement de M. Alexandre Thibault par M. Eddy Perez à titre d'inspecteur en bâtiment;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil,

Appuyée par M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

IL EST RÉSOLU:

QUE le conseil désigne messieurs Eddy Perez, Jean Vasseur et Julien Dulude pour tenter de régler les mécontentes visées à l'article 36 de la *Loi sur les compétences municipales*;

QUE la rémunération et les frais admissibles pour toute intervention de cette personne dans l'exercice de cette juridiction est payables par les propriétaires concernés selon les modalités prévues à l'article 41 de la *Loi sur les compétences municipales* sont les suivants:

- ouverture du dossier: 25.00\$
- pour le travail de la personne désignée (vacation sur les lieux, au bureau de la publicité des droits, préparation et transmission de rapports, ordonnances, etc.) : 55.00\$ / heure
- déboursés divers (frais pour services professionnels d'avocats, d'agronomes, d'ingénieurs, etc., transmission de documents, etc.) : selon les coûts réels
- frais de déplacement: .50\$ / kilomètre

Une facture détaillée est transmise aux personnes tenues au paiement de ces coûts, incluant toutes les pièces justificatives liées à cette intervention.

Cette résolution modifie la résolution numéro 2011-10-241.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

LOI SUR LES COMPÉTENCES MUNICIPALES – COURS D'EAU – ENTENTE INTERMUNICIPALE – NOMINATION DES PERSONNES DÉSIGNÉES - MODIFICATION

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a signé l'entente intermunicipale relative à la gestion des cours d'eau sur le territoire de la MRC des Maskoutains le 9 novembre 2006;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Michael W. Savard,

Appuyée par M. le conseiller Claude Graveline,

IL EST RÉSOLU:

DE DÉSIGNER monsieur Eddy Perez, inspecteur en bâtiment, en remplacement de monsieur Alexandre Thibault, pour agir comme personne désignée en vertu de l'article 105 de la *Loi sur les compétences municipales* et en référence à la clause 5 de l'entente.

Cette résolution modifie la résolution numéro 2011-10-242.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

RÈGLEMENT RÉGIONAL 05-164 RELATIF À LA PROTECTION DES BOISÉS INSPECTEUR RÉGIONAL ADJOINT – MODIFICATION

CONSIDÉRANT l'adoption par le conseil de la MRC des Maskoutains, le 13 avril 2005, du *Règlement régional numéro 05-164 relatif à la protection des boisés*;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

Appuyée par M. le conseiller Michael W. Savard,

IL EST RÉSOLU:

DE DÉSIGNER monsieur Eddy Perez, inspecteur en bâtiment, en remplacement de monsieur Alexandre Thibault, à titre de fonctionnaire désigné adjoint pour l'application du *Règlement régional numéro 05-164 relatif à la protection des boisés*.

Cette résolution modifie la résolution numéro 2011-10-240.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

COMITÉ DE LA ST-JEAN-BAPTISTE – AUTORISATION DE DÉPENSER

Sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil,

Appuyée par M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER la directrice générale à procéder aux achats suivants:

- feux d'artifices auprès de *Feux d'artifice Royal Pyrotechnie* pour un montant d'environ 3 600\$;
- jeux gonflables auprès de *Location Party Jump* pour un montant d'environ 1 700\$, toutes taxes incluses;
- boissons auprès de *Entreprises Maurice Brazeau* pour un montant d'environ 1 500\$;
- groupe musical pour un montant d'environ 2 000\$.

Le paiement de ces dépenses représente une avance de fonds au comité de la Saint-Jean-Baptiste qui devra rembourser ces sommes à la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

COMITÉ DE LA ST-JEAN-BAPTISTE – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA TENUE DES FEUX D'ARTIFICE LORS DE LA FÊTE NATIONALE 2016

CONSIDÉRANT la demande du sous-comité des Loisirs St-Jude inc. soit celui de l'organisation de la Fête nationale, en date du 29 mars 2016 qui sollicite la municipalité afin qu'elle contribue financièrement à la tenue de feux d'artifice dans le cadre des activités de la Fête nationale;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil,

Appuyée par Mme la conseillère Kim Tétrault,

IL EST RÉSOLU:

D'ACCORDER une somme de 3 500\$ pour la présentation d'un feu d'artifice à Saint-Jude lors de la Fête nationale 2016, laquelle est accessible gratuitement à toute la population.

Cette dépense est attribuée au poste 02 70150 970 «activités culturelles et de loisir».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

PARADE DE LA FÊTE NATIONALE – FERMETURE DE LA ROUTE 235 – AUTORISATION MUNICIPALE

CONSIDÉRANT la demande du sous-comité organisateur de Fête nationale à l'effet de fermer partiellement la route 235 le 23 juin pour la parade de la Fête nationale (fermeture pour la durée de la parade sur la rue St-Édouard sauf pour les véhicules d'urgence);

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil sont favorables à la tenue de cette activité d'envergure;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

Appuyée par M. le conseiller Michael W. Savard,

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER la fermeture de la route 235 le 23 juin 2016 afin de permettre le passage de la parade de la Fête nationale selon les conditions énoncées ci-haut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

UQROP – ACHAT D'UN BILLET POUR LE SOUPER ANNUEL

CONSIDÉRANT l'invitation de l'UQROP à son souper-bénéfice annuel, le 8 mai 2016;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Jude a toujours soutenu le développement de cet organisme ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU:

DE DÉFRAYER le coût pour l'achat d'un billet pour le souper annuel de *l'Union québécoise de réhabilitation des oiseaux de proie* (UQROP) qui se tiendra le 14 mai 2016 au coût de 70\$.

Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 11000 346 « délégation du conseil».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

LE DÉFI SQ MRC DES MASKOUTAINS – PARTICIPATION DE LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT l'événement du Défi SQ MRC des Maskoutains qui aura lieu le 17 juin 2016 et dont le but est de rapprocher la population des municipalités avec la Sûreté du Québec;

CONSIDÉRANT la demande de l'agent Pierre-Olivier Lavoie à l'effet que la municipalité de Saint-Jude participe à l'évènement;

CONSIDÉRANT QUE le départ du parcours cycliste « Le Vertige », d'environ 20 km, aura lieu à Saint-Jude pour se terminer à Saint-Hugues;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil souhaitent soutenir cet évènement qui rallie à la fois petits et grands, policiers et citoyens;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Kim Tétrault,
Appuyée par Mme la conseillère Annick Corbeil,

IL EST RÉSOLU:

DE PARTICIPER à l'évènement Défi SQ MRC des Maskoutains;

DE SOLLICITER l'appui du Service de Sécurité Incendie de Saint-Jude pour assurer la sécurité des cyclistes lors de la
traverse de la rue Saint-Édouard;

DE SOUTENIR l'évènement en donnant accès au Centre communautaire et ses commodités, en s'occupant de
l'animation pour le départ des participants au parcours cycliste « Le Vertige » ;

D'AUTORISER un budget d'environ 350\$ pour les dépenses que pourrait occasionner l'évènement;

DE PROMOUVOIR l'activité auprès des citoyens et citoyennes de Saint-Jude.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

VENTES DE GARAGE – 7 ET 8 MAI 2016

CONSIDÉRANT que le conseil veut encourager ce type de commerce qui promeut le recyclage;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil,

Appuyée par Mme la conseillère Kim Tétrault,

IL EST RÉSOLU:

D'OFFRIR à la population l'opportunité de tenir une vente de garage sur les terrains privés la fin de semaine du 7 et 8
mai 2016;

D'EXONÉRER les citoyens et citoyennes voulant organiser une vente de garage du coût du permis de 15\$ requis dans
de tels cas.

La publicité sera publiée dans Le Clairon de Saint-Hyacinthe sur la page Facebook, ainsi que sur le site internet de la
municipalité. Un publipostage sera également distribué aux maisons de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUÉBEC-TRANSPLANT – SEMAINE NATIONALE DES DONN D'ORGANES ET DE TISSUS – 17 AU 24 AVRIL 2016 - PROCLAMATION

CONSIDÉRANT le contrat social 2010-2016 intervenu entre la MRC des Maskoutains, ses municipalités membres et la
Sûreté du Québec concernant la promotion du don d'organes et des tissus par la distribution du dépliant *Merci de signer
pour la vie* auprès de la population de la MRC des Maskoutains;

CONSIDÉRANT l'édition de la *Semaine nationale des dons d'organes et de tissus* qui se tiendra du 17 au 24 avril 2016;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Michael W. Savard,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU:

DE PROCLAMER la semaine du 17 au 24 avril 2016 comme étant la *Semaine nationale des dons d'organes et de
tissus* afin de sensibiliser la population de la municipalité de Saint-Jude.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

SYNDICAT DES PRODUCTEURS ACÉRICOLES DE LA RÉGION DE SAINT-HYACINTHE – RAPPORT DE M. FLORENT GAGNÉ – DEMANDE D'APPUI

CONSIDÉRANT qu'entre 2000 et 2015, le nombre d'entailles québécoises est passé de 33 à 44 millions grâce à la
stabilité qu'apporte le système de mise en marché collective;

CONSIDÉRANT qu'en 2015, l'Agence de vente de sirop d'érable québécois a fracassé un nouveau record de vente
avec 103,8 millions de livres et que ces ventes sont en expansion pour la cinquième année consécutive;

CONSIDÉRANT qu'en 2015, les exportations canadiennes de produits de l'érable ont fracassé un nouveau record de
92,8 M de lb et que ces exportations sont en expansion pour la cinquième année consécutive;

CONSIDÉRANT que la diversification des marchés du sirop d'érable d'ici est en développement constant grâce à
l'innovation et l'entrepreneuriat des Québécois œuvrant dans cette filière;

CONSIDÉRANT que les acériculteurs investissent annuellement environ 5 M\$ en recherche, innovation et
développement des marchés grâce à leurs prélevés;

CONSIDÉRANT que la filière acéricole québécoise a généré en 2009 un PIB (produit intérieur brut) d'environ 611 M\$
(production : 278 M\$, transformation : 189 M\$, et exploitations de type touristique : 144 M\$);

CONSIDÉRANT que pour la filière acéricole québécoise en 2009, le gouvernement a perçu en impôt et autres revenus
de taxation nets près de 57,3 M\$ auxquels il faut ajouter près de 47,2 M\$ en parafiscalité pour un total de 104,5 M\$;

CONSIDÉRANT que l'acériculture est un pilier économique d'importance de plusieurs régions du Québec;

CONSIDÉRANT que le rapport de Florent Gagné intitulé « *Pour une industrie acéricole forte et compétitive* » conclut
que le système de mise en marché du sirop d'érable québécois « a produit de grandes choses » et que selon l'auteur, «
il serait indéfendable de revenir en arrière et de tout détruire »;

CONSIDÉRANT que certaines des recommandations du Rapport s'appuient sur une interprétation erronée des données économiques de part de marché puisque de 1985 à 2015, le Québec a produit 72 % de la production mondiale et que pendant cette période, le seuil de 80 % n'a été franchi qu'à 2 reprises, soit en 2000 et en 2003;

CONSIDÉRANT que le Rapport recommande l'abolition de plusieurs outils de mise en marché collective et que si ces recommandations sont appliquées, cela nous ramènerait à l'époque où l'instabilité, l'évasion fiscale et l'absence de développement caractérisaient cette industrie;

CONSIDÉRANT que le Rapport ne fait aucune analyse économique des conséquences de l'application des recommandations avancées, ce qui est irresponsable et insécurisant pour l'industrie;

CONSIDÉRANT que le Rapport ignore complètement les plans d'actions et planifications stratégiques en cours pour assurer le développement de la filière acéricole québécoise;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Claude Graveline,

Appuyée par M. le conseiller Michael W. Savard,

IL EST RÉSOLU:

DE DEMANDER AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC de mettre de côté le rapport de Florent Gagné intitulé « *Pour une industrie acéricole forte et compétitive* » et de laisser le soin aux acteurs crédibles de la filière acéricole québécoise de poursuivre l'amélioration des piliers du système actuel de mise en marché du sirop d'érable québécois dont le contingentement acéricole, l'Agence de vente et la réserve stratégique de sirop d'érable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

ACTIVITÉ-BÉNÉFICE DE LA FONDATION DE L'HÔPITAL HONORÉ-MERCIER – ACHAT D'UN BILLET

CONSIDÉRANT l'invitation à participer à l'activité-bénéfice de la Fondation de l'Hôpital Honoré-Mercier intitulée « La Journée P'tite Italie pour la santé! »

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Michael W. Savard,

Appuyée par Mme la conseillère Annick Corbeil,

IL EST RÉSOLU:

DE DÉFRAYER le coût pour l'achat d'un billet pour le souper de l'activité-bénéfice de la Fondation de l'Hôpital Honoré-Mercier qui se tiendra le 8 avril 2016 au coût de 60\$.

Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 11000 346 « délégation du conseil ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER – MOIS DE LA JONQUILLE - DÉCLARATION

CONSIDÉRANT QUE le cancer est la première cause de mortalité au Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;

CONSIDÉRANT QUE grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;

CONSIDÉRANT QUE nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

CONSIDÉRANT QUE près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

Appuyée par M. le conseiller Michael W. Savard,

IL EST RÉSOLU:

DE DÉCRÉTER que le mois d'avril est le Mois de la jonquille.

QUE le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

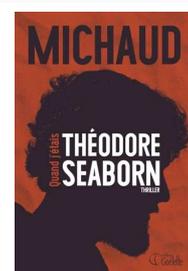
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu lundi, le 2 mai 2016 à 20h00, à la salle du Conseil située au 930, rue du Centre à Saint-Jude. Bienvenue à tous et à toutes!



SAVIEZ-VOUS QUE VOUS POUVEZ DONNER VOS SUGGESTIONS DE LECTURE À NOS BÉNÉVOLES, QUI SE FERONT UN PLAISIR DE TROUVER CES LIVRES POUR VOUS? ENSUITE, SURVEILLEZ LA SORTIE DANS LE JOURNAL DE SAINT-JUDE.

Nos auteurs québécois

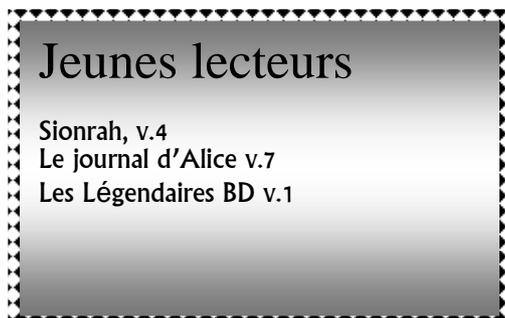


- ❑ **Ma vie est entre tes mains** (Suzanne Aubry)
- ❑ **Naufragé** (Biz)
- ❑ **La traversée du malheur** (Michel Tremblay)
- ❑ **Quand j'étais Théodore Sabourin** (Martin Michaud)
- ❑ **Au-delà du rêve** (Marie-France Bilodeau)
- ❑ **Pensouillard le hamster; petit traité de décroissance personnelle** (Dr Serge Marquis)

Et les autres titres disponibles...

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ❑ After : L'éternité v.5 (Anna Todd) ❑ Bastion Club v.4 (Stephanie Laurens) ❑ La bulle de carbone (Jeff Rubin) ❑ Le roman de Sofia (Henning Mankell) | <ul style="list-style-type: none"> ❑ Promesse (Jussi Adler Olsen) ❑ Before v.1 (Anna Todd) ❑ Les remèdes naturels pour guérir le foie |
|---|---|

En plus de ces nouveautés, nous avons un bel assortiment de dons que nous mettons disponible sur nos tablettes à chaque mois...



DVD : La guerre des tuques d'André Melançon— Blue Valentine de Derek Cianfrance —Guibord s'en va-t-en guerre de Philippe Falardeau — L'or du golfe de Ian Jacquier — Le temps qui court de Lise Dion— Les petits pieds du bonheur 2

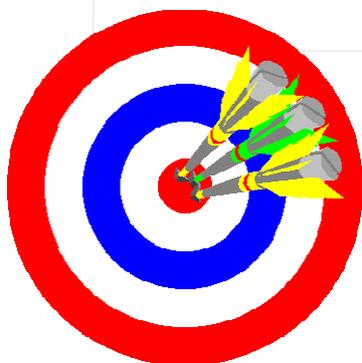
VENEZ VOUS DÉGOURDIR ET SOCIALISER

Salle communautaire au 930, rue du Centre
Danse le vendredi 6 mai 2016, de 19 h 45 à 23 h
Musique: Yvon Daunais
Un bon goûter vous est servi en fin de soirée.



Vous êtes tous invités, ainsi que vos familles et amis, à la Tombola familiale qui aura lieu le dimanche 15 mai 2016, de 13 à 17 heures, à la salle communautaire de Saint-Jude. Il y aura des jeux d'adresse, de l'animation et du plaisir pour tous. L'entrée est gratuite ainsi que certains jeux.

La journée est organisée par la Fadoq en collaboration avec la Maison des Jeunes et les Loisirs de Saint-Jude. Nous sommes à la recherche de bénévoles pour la conception, la fabrication et l'animation des jeux.



Ne manquez pas notre char allégorique lors du défilé de la Saint-Jean.

Obtenez la carte FADOQ au montant de **25 \$ pour 1 an ou 45 \$ pour 2 ans**

PROFITEZ des avantages. Pour information : 450 250-2485, poste 2

Vos commentaires et suggestions sont toujours appréciés.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez au club Fadoq de Saint-Jude



Chasse aux cocos de Pâques 2016

L'équipe de la chasse aux cocos tient à remercier les familles d'avoir été présentes lors de l'activité du 26 avril dernier. C'est plus de 50 jeunes qui ont trouvé des cocos cachés sur le terrain du centre communautaire et partagé un délicieux repas par la suite. Merci d'avoir participé en grand nombre!



Avis de convocation
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES
LOISIRS SAINT-JUDE INC.
Lundi 18 avril 2016, 19 h

À la salle du conseil municipal de Saint-Jude

930, rue du Centre, Saint-Jude

Comme le mandat de plusieurs membres du comité des loisirs prend fin, nous procéderons à l'élection de nouveaux membres pour le conseil d'administration des Loisirs Saint-Jude inc. Si vous désirez participer à l'organisation d'activités pour les personnes de tous âges, joignez-vous au comité des Loisirs Saint-Jude!

L'équipe dynamique est toujours ouverte à de nouvelles idées!

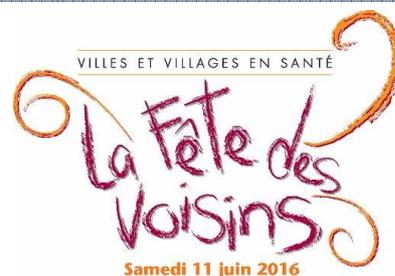
PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Accueil et mot de bienvenue de la présidente ;
2. Lecture et adoption de l'avis de convocation et de l'ordre du jour ;
3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale 2015 ;
4. Présentation du rapport d'activités ;
5. Présentation et adoption des états financiers
 - a. Loisirs
 - b. Soccer
 - c. Saint-Jean-Baptiste
6. Nomination du président d'élection ;
7. Élection des membres du conseil d'administration ;
8. Période de questions ;
9. Levée de l'assemblée ;

Au plaisir de vous rencontrer à l'assemblée générale annuelle.

NOUVEAU * NOUVEAU * NOUVEAU

Une première édition de la fête des voisins se tiendra le samedi 11 juin 2016, dès 10h30 au centre communautaire de Saint-Jude. Un tournoi amical de balle donnée sera au cœur de cette fête des voisins. Il y aura six chefs d'équipes qui devront trouver 10 joueurs dans un périmètre établi par le comité des loisirs. Parmi ces 10 voisins, deux devront être de sexe féminin et un membre devra être âgé entre 12 et 17 ans **OBLIGATOIREMENT**.



La fête se déroulera tout au long de la journée.
 Jeux gonflables et autres surprises vous y attendront.
 Apportez votre pique-nique, chaise pliante et couverture.
 Votre sourire et votre bonne humeur, car c'est la fête de tous les voisins !

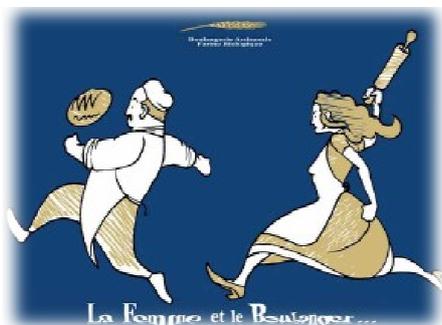
Pour de plus amples informations ou votre implication à cette première édition, contactez Marie-Josée Viau au 450 792-2076



Votre comité des Loisirs de St-Jude

Éliane Beaugard-Langelier, Anolise Brault, Marie-Claude Dulude, Annie Bergeron, Marie-Josée Viau, Annick Corbeil, déléguée de la municipalité : Kim Tétreault et coordonnatrice: Roxanne Carbonneau

CONSULTEZ LE CALENDRIER ET SON VERSO POUR LES INFORMATIONS DU CAMP DE JOUR



Téléphone: (450) 464-0201

FEMME ET LE BOULANGER
ÉCOMARCHE
HORAIRE
SAMEDI DE 9 h à 12 h

23 avril
7 mai
21 mai

ACTIVITÉS Maison de Jeunes



<i>Avril 2016</i>				
Lundi 19h30 à 21h	Mercredi 15h00 à 18h30	Jeudi si pédago vendredi 18h à 21h	Vendredi 18h à 22h	Samedi
<i>11 Soirée discussion espagnole</i>	<i>13 Aide aux devoirs</i>	<i>14 Soirée libre</i>	<i>15 Soirée texto</i>	<i>16</i>
<i>18 Soirée discussion espagnole</i>	<i>20 Aide aux devoirs</i>	<i>21</i>	<i>22 Skate parc St-Hyacinthe</i>	<i>23 Activité escalade \$\$\$ Inscription obligatoire</i>
<i>25 Soirée discussion espagnole</i>	<i>27 Aide aux devoirs</i>	<i>28</i>	<i>29 Cuisine sucrée</i>	<i>30</i>
<i>Mai 2016</i>				
<i>2 Soirée discussion espagnole</i>	<i>4 Aide aux devoirs</i>	<i>5</i>	<i>6 Je suis comme je suis !</i>	<i>7 Activité piscine de 19h à 22h \$\$\$ Inscription obligatoire</i>
<i>9 Soirée discussion espagnole</i>	<i>11 Aide aux devoirs</i>	<i>12</i>	<i>13 Préparation Tombola</i>	<i>Dimanche 15 Tombola, au Centre communautaire St-Jude</i>
<i>16 Soirée discussion espagnole</i>	<i>18 Aide aux devoirs</i>	<i>19 Soirée cinéma</i>	<i>20 Cuisine fast-food</i>	<i>21</i>
Cantine sur place, tous les soirs. Appelle-nous pour un transport, 450-250-2488 avant 17h30				

Soirée discussion espagnole ouverte à tous, les lundis appelle-nous !!!

NOUVEAUTÉ : Aide aux devoirs pour le primaire et le secondaire à 15h00 tous les mercredis, inscription obligatoire, transport fourni, donne ton nom aux animateurs 450-250-2488



Animateur, animatrice, recherché (e) !

La Maison des Jeunes des Quatre-Vents est à la recherche de 2 animateurs pour encadrer les adolescents dans le cadre de la Coopérative Jeunesse de Service été 2016.

Tu as le sens de l'organisation

Tu es déterminé (e) et fonceur (euse)

Tu as de l'énergie à revendre



Tu es débrouillard (e)

Tu es responsable

Tu es enjoué (e)

Nous t'offrons la possibilité de faire vivre à des jeunes de 12 à 17 ans l'expérience d'un premier emploi. Ton travail consistera à encadrer les jeunes dans la création et la mise en œuvre d'une coopérative de travail, dans laquelle, ils apprendront à structurer une entreprise de service, c'est-à-dire faire la publicité pour vendre leur service, trouver des contrats, effectuer les contrats et avoir une bonne entente au niveau des ressources humaines.

Poste à **40 h/semaine** pour **12 semaines**, formation fournie.

Prérequis :

- Tu dois être aux études niveau Cégep ou universitaire, dans un domaine connexe.
- Un véhicule.
- 18 ans et plus.
- Disponible pour la formation de 4 jours (coucher sur place).
- Emploi du **23 mai au 12 août 2016**.
- Quatre-Vents : St-Jude, St-Bernard, St-Louis et St-Barnabé.

Pour information : Annick Corbeil coordonnatrice 450-250-2488#4, mdj4vents@hotmail.com

Maison des Jeunes des Quatre-Vents Avis de Convocation Assemblée générale annuelle des Membres

Prenez avis que l'Assemblée générale annuelle 2016 de la Maison des Jeunes des Quatre-Vents aura lieu le **13 juin 2016 à 19h00**, au local de la Maison des Jeunes au 932, rue du Centre, Saint-Jude.

En plus des points de procédures, l'ordre du jour portera sur les sujets suivants:

- Rapport des activités;
- Rapport financier;
- Nomination d'un vérificateur;
- Projection pour la prochaine année d'opération;
- Ratification des actes du conseil d'administration;
- Élection des administrateurs

Cet avis est donné par le conseil d'administration le 21 mars 2016.

La Maison des Jeunes est à la recherche d'instruments de musique, si vous en avez de disponibles, il nous fera plaisir de vous en débarrasser !



La chronique *Faucon vous en parle!*

Par Guy Fitzgerald, dmv

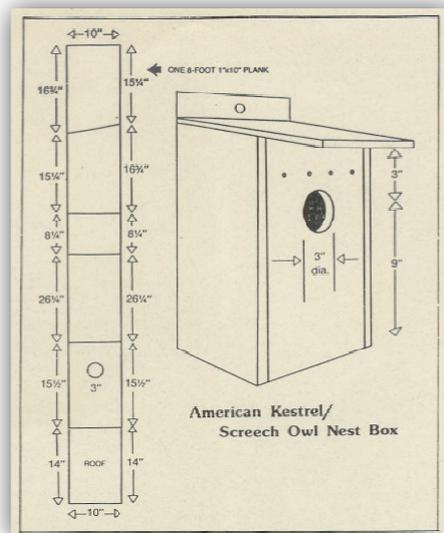


La crécerelle d'Amérique, une espèce autrefois commune, mais...

Ce petit faucon est l'une des rares espèces chez qui le plumage diffère entre le mâle et la femelle. Le mâle très coloré a des ailes bleu-gris et une queue rousse uniforme alors que la femelle montre des ailes rousses tachetées et une queue rayée. Sa taille se compare à peu près à celle d'un merle. On observe généralement ce rapace en milieu ouvert perché sur un fil électrique, un poteau ou une clôture. J'en vois régulièrement sur la route 235 juste à la fin du parc industriel de St-Hyacinthe. Il s'alimente de petits rongeurs et de gros insectes (criquets). Il niche dans les cavités (arbres creux, corniches de toit, nichoirs).

En campagne, il s'agissait d'une espèce assez commune dans les années '70-90. Par contre, depuis une dizaine d'années, on observe un déclin de sa population en Amérique du Nord. L'espèce est même considérée menacée dans certaines régions des États-Unis. Plusieurs organismes ont entrepris d'aider la crécerelle d'Amérique en installant des nichoirs pour favoriser sa reproduction. Vous pouvez trouver des plans sur internet (voir un exemple ci-dessous) et construire facilement ce genre de nichoir. Il suffit ensuite de le fixer à environ 12-20 pieds du sol sur un arbre ou un poteau en bordure d'un champ. Vous aurez peut-être le plaisir de les observer faire du vol-sur-place au-dessus de vos champs et contrôler la quantité de rongeurs dans vos cultures.

Vous pouvez observer cette espèce chaque été sur le site de *Chouette à voir!* et vous y êtes les bienvenus du mercredi au dimanche de la Saint-Jean-Baptiste à la fête du Travail ou les fins de semaine de l'automne jusqu'à l'Action de grâce. On fêtera notre 20^e saison cet été. L'entrée est gratuite pour les gens de St-Jude.



(Source : The Raptor Trust, New Jersey)

CHOUETTE
À VOIR!
FÊTE SES
20 ANS



UNION QUÉBÉCOISE DE RÉHABILITATION
DES OISEAUX DE PROIE
WWW.UQROP.QC.CA

LA **SOUPER-BÉNÉFICE AU PROFIT DE L'UQROP**
CENTRE COMMUNAUTAIRE ROSALIE PAPINEAU 5250, RUE GÉRARD-CÔTÉ, SAINT-HYACINTHE Q.C.

CHOUETTE ! **SAMEDI**
SOIRÉE ! **14 MAI 2016**
18H COÛT : 70\$



SYLVAIN CHASSÉ
PRÉSIDENT D'HONNEUR
ASSOCIÉ PRINCIPAL
DU GROUPE SCM
SERVICE-CONSEIL EN
MARKETING



SOPHIE THIBAUT
PORTE-PAROLE
CHEF D'ANTENNE
DU TVA 22H

ENCANS SILENCIEUX ET CRIÉS
PRÉSENCE D'OISEAUX DE
PROIE AMBASSADEURS

Réservez votre place
avant le 10 mai 2016:

(450) 773-8521 poste 8545
(514) 345-8521 poste 8545
info@uqrop.qc.ca



Comité Village Fleuri

Bien que froid, le printemps est arrivé... et bientôt le plaisir de mettre les mains dans la terre pour aménager votre terrain!

Le comité invite donc les résidents de Saint-Jude à différentes activités:

Don d'arbres et vente des fleurs emblèmes le 14 mai 2016, de 9h à 11h30, au parc Elphège Filiatrault.

Concours Maisons Fleuries: Cette année, un thème s'ajoute à notre concours: soulignons le **20ième anniversaire** des volières de l'UQROP à Saint-Jude.

Laissez aller votre imagination... un hibou, un oiseau de proie intégré dans vos plates-bandes???

Conférence d'Albert Mondor: une belle réussite et beaucoup de prix de présences.

Vous désirez vous joindre à notre équipe, vous êtes les bienvenus.

Le comité

Annie Dauphinais	792-3848	Brigitte Roy	792-2277
Marie-Claude Morin	792-2281	Doris Provençal	792-3991
Carmelle Laflamme	792-2337	Sylvie Tanguay	792-3260

Coup d'pouce parents



Après l'immense succès de notre 11^e édition, nous tenons à remercier la CJS qui a su mettre des sourires dans le visage de plusieurs enfants, ainsi que les **Loisirs de Saint-Jude** qui nous ont autorisés à utiliser la salle communautaire. **MERCI à vous tous, qui êtes passés nous voir en aussi grand nombre!** Vous nous avez confirmé que cet événement doit continuer ... On se revoit en août prochain!

CANOT SUR LA RIVIÈRE SALVAIL

La dernière fin de semaine du mois d'avril (ou avant-dernière si le niveau d'eau s'annonce trop bas), un groupe de canoteurs descendra la rivière Salvail. Nous partirons de La Présentation jusqu'au village de Saint-Jude. La descente sera d'une durée de 3h à 5h30 selon le niveau d'eau, la direction du vent et le nombre d'amas de branches à franchir.

Bienvenue à tous ceux qui veulent se joindre à nous cette année.

Albert Laplante
(450) 792-3095
a.laplante@cablevision.qc.ca





UNE FIN DE SEMAINE DE VENTES DE GARAGE À SAINT-JUDE!

Les **7 et 8 mai**, la municipalité offre la possibilité à tous les résident-es de Saint-Jude de tenir une vente de garage sur leur propriété sans défrayer le coût du permis. De plus, une publicité sera publiée dans le journal Le Clairon, sur notre site internet, ainsi que sur notre page Facebook pour annoncer la tenue de cette fin de semaine de ventes! Si vous désirez organiser une vente de garage lors de cette fin de semaine, prière de nous en aviser **rapidement** en nous contactant au bureau municipal au 450-792-3855 poste 8001, ou par courriel: adminstjude@mrcmaskoutains.qc.ca



ABRI TEMPORAIRE

L'abri est autorisé du 15 octobre d'une année au 15 avril de l'année suivante. En dehors de cette période, l'abri, y compris la structure, doit être démantelé.
Merci de votre collaboration.

BIENVENUE À NOS NOUVEAUX BÉBÉS!

Le conseil municipal, en adoptant sa politique familiale, voulait souligner d'une façon particulière l'arrivée d'un nouveau petit dans son village. C'est ainsi que Marie-Claude Dulude va rencontrer les parents de chaque nouveau-né afin de leur remettre un panier d'accueil au nom de la municipalité.

Nous demandons votre contribution en appelant au bureau municipal au 450-792-3855 pour nous informer d'un nouveau-né à Saint-Jude, car c'est une information que nous ne possédons pas.

Nous accueillons un nouveau-né et nous voulons féliciter les parents, il s'agit de :

Henri, fils de Marie-Michèle Bertrand et Guillaume Brien



CONSTRUCTION OU RÉNOVATION:

Avant d'entreprendre des travaux de rénovation, de modification ou encore de procéder à l'installation d'un cabanon, d'une piscine ou de toutes autres constructions, vous devez, préalablement, faire une demande de permis auprès de la municipalité.

D'autres interventions nécessitent également l'autorisation de la municipalité. Quel que soit votre projet, renseignez-vous d'abord pour vous assurer qu'il est conforme à la réglementation en vigueur et obtenir votre permis.

Le fait de commencer des travaux sans permis constitue une infraction au règlement et est passible d'une amende.

Si la demande est conforme, l'inspecteur en bâtiment doit l'approuver en apposant sa signature sur le formulaire de demande. Le permis doit être émis dans un délai de 30 jours à compter du moment où le dossier de la demande est complet.

Pour plus d'informations ou pour obtenir des précisions concernant des travaux spécifiques que vous souhaitez réaliser, n'hésitez pas à communiquer avec l'inspecteur en bâtiment présent au bureau de la municipalité les vendredis, de 9h à 17h, au 450-792-3855 poste 8004.





Permis, pas permis?

Pour plusieurs, l'été est le temps de débiter quelques travaux. Que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur, nombreux sont les citoyens qui se posent la question suivante : Dois-je me procurer un permis ou un certificat d'autorisation pour réaliser mes travaux?

Quiconque veut réaliser l'une ou l'autre des interventions suivantes doit soumettre une demande et obtenir au préalable, un certificat d'autorisation à cet effet émis par l'inspecteur en bâtiment avant de réaliser l'intervention. Sur l'ensemble du territoire municipal un certificat d'autorisation est requis pour :

- a) changer l'usage ou la destination d'un terrain ou d'une construction;
- b) excaver le sol, dans le but de faire le commerce de la terre, du sable, du gravier, du roc ou de tout matériau d'extraction;
- c) procéder à l'abattage d'arbres dans le cas d'une intervention régie par le règlement de zonage;
- d) déplacer, réparer ou démolir une construction. Cependant, il n'est pas obligatoire d'obtenir un certificat d'autorisation pour des travaux de rénovations mineures lorsqu'il s'agit de remplacer certains éléments détériorés par des éléments identiques, de même nature ou équivalents, lorsque ces travaux n'ont pas pour effet de modifier la superficie d'implantation ou le volume de la construction ou d'en changer substantiellement l'aspect extérieur. Par exemple, un certificat d'autorisation n'est pas requis pour réaliser les interventions suivantes :
 - réparer ou remplacer le revêtement du toit avec le même type de matériau;
 - installer des gouttières;
 - réparer le soffite;
 - refaire une galerie, suivant les mêmes dimensions (sans changer les garde-corps);
 - réparer les garde-corps;
 - apposer le crépi sur une fondation;
 - réparer les fissures dans une fondation;
 - refaire les joins de briques;
 - installer ou réparer un drain français;
 - changer les briques abîmées (sans remplacer la majorité des briques sur un mur);
 - réparer une cheminée;
 - remplacer un revêtement de plancher avec le même type de matériau;
 - réparer une clôture (sans en modifier la hauteur ni la localisation).
- e) construire, installer ou modifier une affiche, une enseigne ou un panneau-réclame;
- f) installer un bâtiment temporaire;
- g) tenir une vente de garage;
- h) construire ou installer une piscine creusée ou hors terre;
- i) réaliser tout ouvrage sur les rives ou le littoral d'un cours d'eau.
(Règlement 437-6-2012, ajouté août 2012)
- j) procéder, dans une zone exposée aux glissements de terrain, à une intervention identifiée au tableau 15.2.5-A du règlement de zonage. Les informations et documents devant accompagner la demande sont précisés à l'article 7.3.2 du règlement des permis et certificats.

Toutefois, lorsque le projet requiert l'émission d'un permis de construction, ce dernier tient lieu de certificat d'autorisation.



LE 22 AVRIL: JOUR DE LA TERRE



Cet évènement a été célébré pour la première fois le 22 avril 1970. Le Jour de la Terre est aujourd'hui reconnu comme l'évènement environnemental populaire le plus important au monde.

Le fondateur de cet évènement est le sénateur américain **Gaylord Nelson**. Il encouragea les étudiants à mettre sur pied des projets de sensibilisation à l'environnement dans leurs communautés. Au Québec, c'est depuis 1995 qu'on le célèbre en organisant toutes sortes d'activités de sensibilisation face aux enjeux environnementaux. Aujourd'hui, le Jour de la Terre est célébré, à travers le monde, par plus de 500 millions de personnes dans 184 pays.

RELAIS POUR LA VIE

La 15^e édition du Relais pour la vie de Saint-Hyacinthe se tiendra le 3 juin 2016, sur le terrain de l'Expo.

Le Relais pour la vie est une occasion pour **célébrer** les êtres chers qui ont survécu au cancer, pour **rendre hommage** à ceux qui ont perdu leur combat et pour **lutter** afin d'éliminer cette maladie.

Lors de cette nuit mémorable, des équipes formées de 10 personnes marchent durant 12 heures autour d'une piste éclairée de luminaires. Ce sont souvent des amis, des collègues de travail ou des familles qui ont amassé de dons pour la Société canadienne du cancer.

Une invitation est lancée à tous les survivants du cancer et leurs aidants afin de venir témoigner qu'il y a toujours de l'espoir.

***** Il est encore temps de former votre équipe!!!**

Pour infos sur les équipes: Comité équipes

Amélie Lavoie-Mercier : ameldelavoy@hotmail.com

Geneviève Courchesne : gcourchesne28@hotmail.com

Ginette Guilbault : ginetteguilbault@hotmail.ca

Pour infos Tour des Survivants: Comité survivants/aidants

Diane Daneau : daneaudiane@hotmail.com

Lise Pineault : liselussierpineault@hotmail.ca

Pour toutes autres questions concernant la 15^e édition du Relais pour la vie :

Ginette Comtois : 450 773-7813

Présidente du comité organisateur

Société canadienne du cancer



VIACTIVE EST DE RETOUR CET AUTOMNE !

Votre municipalité à votre santé à cœur. C'est pourquoi le programme Viactive sera de retour cet automne. Surveillez le journal du mois d'août pour plus de détails. Merci spécialement à mesdames Doris Provençal et Linda Henry pour l'animation des ateliers.



**RÉCUPÉRATION D'HUILES USÉES ET PEINTURE**

Vous pouvez venir porter vos produits

Quand?	Le 1 ^{er} samedi de chaque mois de mai, juin, juillet, août et septembre
À quelle heure?	De 10h00 à 11h00
Où?	À l'arrière du centre communautaire

RÉCUPÉRATION DES HUILES USÉES

Produits visés et acceptés sans frais

- **FILTRES À L'HUILE USAGÉS**
- **CONTENANTS D'HUILE**
- **HUILES :**
 - Pour moteur à essence diesel
 - Pour moteur marine domestique
 - Pour engrenage industriel ou pour différentiel de véhicules
 - Pour système de réfrigération
 - Pour compresseur à base d'huile minérale, de polyalfaoléfine (pao) ou de diesel
 - Diélectrique pour transformateur
 - Pour système hydraulique ou trans-hydraulique
 - Pour système de servo-direction
 - Pour transmission manuelle ou automatique de véhicule
 - De coupe non soluble
 - Pour moteur deux temps
 - De forage
 - De démoulage
 - Pour système pneumatique
 - À chaîne (industrielle ou à scie mécanique)
 - Pour guides de scies
 - Pénétrante
 - Antirouille
- **RÉCUPÉRATION D'HUILE VÉGÉTALE**
 - Huile de friture dans des contenants fermés hermétiquement

**RÉCUPÉRATION DE PEINTURE**

Produits visés et acceptés sans frais

- **Peintures vendues:**
 - soit dans les commerces de détail (contenants de 100 ml et plus)
 - soit dans les commerces de gros (contenants de moins de 170 litres pour fin architecturale seulement) :
- **Liste des catégories de peinture visées :**
 - apprêts et peintures (latex, alkyde, émail ou autre)
 - peintures à métal ou antirouille
 - peinture aluminium
 - teintures
 - vernis
 - laques
 - produits ou préparations pour le traitement du bois (préservatifs) ou de la maçonnerie (dont les scellants acryliques pour entrées d'autos)
 - peintures de signalisation (celles disponibles dans des commerces de détail)

AUTRES PRODUITS

Produits visés et acceptés sans frais

- **Contenants d'antigel de 50 litres et moins**
- **Nettoyeurs à frein et canettes lubrifiantes en aérosol**



Capsule rédigée par l'équipe de Jeunes en santé



Capsule sur la relaxation

Il existe un certain nombre de mythes entourant la relaxation. Pourtant, la relaxation est plus accessible qu'on le pense. Obtenez l'heure juste et vous ne pourrez plus résister à vous offrir ce « cadeau » au quotidien.

Mythe

La relaxation se pratique couchée, dans le silence total.

Faux. Peu importe les circonstances extérieures, on peut apprendre à acquérir un état de calme intérieur. La relaxation se pratique à la maison, au travail, dans une file d'attente, en position debout, assise ou couchée. Trois facteurs sont importants:

- S'installer confortablement (jambes décroisées, tête alignée avec la colonne vertébrale, épaules et mâchoires relâchées);
- Se concentrer sur sa respiration (lente et profonde);
- Penser à quelque chose d'agréable (une image sécurisante, des sons ambiants, un mot...).

Capsule sur l'alimentation

L'équipe de Jeunes en santé vous propose de mettre du soleil dans votre journée en préparant ce délicieux smoothie.

Smoothie ensoleillé

Temps de préparation : 5 minutes
Rendement : 4 tasses (1 litre)

Ingrédients

- 2 tasses (500 ml) de jus d'orange
- ½ tasse (125 ml) de yogourt nature
- 3 tasses (750 ml) de mangues surgelées
- 1 c. à thé (5 ml) de gingembre, râpé
- ¼ c. à thé (1.25 ml) de muscade moulue

Préparation

1. Déposer tous les ingrédients dans le mélangeur.
2. Mélanger jusqu'à l'obtention d'une texture lisse.

Capsule santé rédigée par l'organisme Jeunes en santé
www.jeunesensante.org

**8^e Festival de l'accordéon,
folklore québécois**
Les 23 et 24 avril 2016 à St-Marcel-de-Richelieu

Infos : Laurent Brouillard, au 450-794-2070 • Télécopieur 450-794-2548 / Clément Brouillard, au 450-794-2790.
 Nous accueillons gratuitement les motorisés et autres véhicules récréatifs.

Mois de la jonquille et Semaine nationale du don d'organes et de tissus

**Le conseil de la MRC des Maskoutains sensibilise la population
Semaine nationale du don d'organes et de tissus**



Donner ses organes et ses tissus à son décès est un geste généreux qui permet de sauver la vie de plusieurs personnes et d'en aider de nombreuses autres à recouvrer la santé. La transplantation d'organes constitue l'un des plus beaux exemples de réussite dans le domaine médical.

À la séance du conseil de mars, les élus ont exprimé leur volonté de sensibiliser les citoyens à l'importance du don d'organes et de tissus et ils désirent les inciter à passer à l'action en signifiant leur consentement au don. La Semaine nationale du don d'organes et de tissus se tient du 17 au 24 avril cette année. Voilà une bonne occasion de s'informer et de prendre une décision qui pourrait sauver de nombreuses vies.

-30- Source :

Denyse Bégin

Agente de communication MRC des Maskoutains

450 768-3001 dbegin@mrcmaskoutains.qc.ca

La MRC des Maskoutains offre, pour chacune de ses 17 municipalités, ainsi que pour la municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu, le service de transport adapté. C'est un service de transport en commun de porte-à-porte, spécifiquement dédié et adapté aux personnes ayant des limitations et admises selon les critères reconnus de la Politique d'admissibilité du ministère des Transports du Québec.

Pour être admissible, la personne devra répondre aux deux exigences suivantes :

1. Être une personne handicapée, c'est-à-dire avoir une déficience significative et persistante et être limitée dans l'accomplissement de ses activités normales **et**;
2. Avoir, sur le plan de la mobilité, l'une des limitations reconnues justifiant l'utilisation d'un tel service. Ces limitations reconnues sont :
 - a. Avoir une incapacité à marcher 400 mètres sur un terrain uni;
 - b. Avoir une incapacité à monter une marche de 35 centimètres de hauteur avec appui ou avoir une incapacité à descendre une marche de 35 centimètres sans appui;
 - c. Avoir une incapacité physique ou psychologique à effectuer l'ensemble d'un déplacement de transport en commun normal;
 - d. Avoir une incapacité à s'orienter dans le temps ou l'espace;
 - e. Avoir une incapacité à maîtriser des situations ou des comportements pouvant être préjudiciables à sa propre sécurité ou à celle des autres.

Horaire du service :

Du lundi au mercredi :	6 h 30 à 19 h
Jeudi :	6 h 30 à 22 h
Vendredi :	6 h 30 à minuit
Samedi :	8 h à 22 h
Dimanche :	8 h à 17 h 30

Ce service vous est offert sans aucune discrimination sur les motifs de transport, qu'ils soient pour des raisons de santé, pour le travail, les loisirs, les études ou autres.

Pour nous joindre

Vous pouvez visiter notre site Internet : www.mrcmaskoutains.qc.ca

Téléphone : 450 774-8810

Courriel : transadap@mrcmaskoutains.qc.ca



AU PRINTEMPS, LE RETOUR DES MOTOCYCLETTES ET DES CYCLOMOTEURS



Avec l'arrivée du printemps, les adeptes de la conduite de motocyclettes et de cyclomoteurs sont impatients de les conduire à nouveau.

Afin que ces déplacements se fassent avec prudence, il importe de rappeler quelques règles de sécurité et quelques dangers guettant les motocyclistes en début de saison:

- Le gravier sur la chaussée principalement aux intersections et dans les courbes peut entraîner un dérapage;
- En fin de journée et en soirée, le froid peut causer des plaques de glace;
- L'apparition des nids de poule printaniers amène aussi des obstacles sur la route;
- Les automobilistes ont aussi perdu l'habitude de voir des motocyclettes.

La motocyclette étant moins visible que l'automobile, son conducteur doit s'assurer d'être vu. Le contact visuel entre les usagers de la route est une bonne démonstration que l'autre personne nous a vue.

Le code de la sécurité routière encadre l'utilisation des véhicules routiers, dont les motocyclettes et les cyclomoteurs :

- Le renouvellement de l'immatriculation doit être effectué au plus tard le 30 avril;
- Un permis de conduire de la classe appropriée est nécessaire;
- Le conducteur doit toujours tenir le guidon et demeurer assis;
- Le port d'un casque conforme est aussi obligatoire;
- En groupe de deux ou plus dans une voie de circulation, les conducteurs doivent adopter la formation en zigzag;
- Le motocycliste ne peut circuler entre des rangées de véhicules circulant sur des voies contigües;
- Le code de la sécurité routière impose l'obligation aux véhicules d'être munis de pneus d'hiver du 15 décembre au 15 mars. Comme les motocyclettes et les cyclomoteurs ne sont pas munis de tels pneus, ils ne peuvent pas circuler durant cette période.

L'utilisation des cyclomoteurs et des motocyclettes munie d'un moteur d'une cylindrée d'au plus 125 cm³, en plus des mêmes règles de sécurité et de conduite que les motocyclettes, est régie par des règlements spécifiques. Pour n'en citer que quelques-uns, notons :

- l'interdiction de conduire sur une route à accès limité, ses entrées et sorties;
- le conducteur d'un cyclomoteur qui est âgé de moins de seize ans ne peut en aucun temps transporter de passager.

Tous les équipements d'origine des motocyclettes et des cyclomoteurs doivent être tenus en bonne condition de fonctionnement et demeurer conformes aux normes. Notons entre autres la présence de deux rétroviseurs, la présence d'un siège permanent; de marchepieds pour le passager et d'un système d'échappement conforme. La prudence, l'observation des conditions routières et du comportement des autres usagers de la route sont donc essentielles à la sécurité des motocyclistes. Le partage de la route entre usagers, la courtoisie au volant et le respect des autres usagers augmentera le plaisir de conduire et la sécurité de tous.

Sources : Code de la sécurité routière du Québec

Règlement sur l'immatriculation des véhicules routiers

Sergente Karine Picard

Responsable des relations avec la communauté

Sûreté du Québec MRC des Maskoutains (en cas d'urgence, composez 310-4141 (*4141 cellulaire) ou le 9-1-1 925,
 rue Dessaulles, Saint-Hyacinthe (Qc) J2S 3C4 Tél. : (450) 778-8500 Téléc. (450) 778-8640 courriel :
 poste.mrc.maskoutains@surete.qc.ca **Internet** : www.sq.gouv.qc.ca



ÉCOCENTRES SITUÉS À ACTON VALE ET À SAINT-HYACINTHE



OUVERTURE LE SAMEDI 16 AVRIL

Les écocentres de la Régie, situés à Acton Vale et à Saint-Hyacinthe ouvriront leurs portes le samedi 16 avril prochain à moins que les conditions climatiques ne le permettent pas.

Les écocentres sont situés au 1880, rue Brouillette à Saint-Hyacinthe et au 68, rue Noël-Lecomte à Acton Vale et sont accessibles gratuitement, sur preuve de résidence, aux citoyens des 25 municipalités membres de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains. Les sites seront ouverts tous les samedis et les dimanches de 8 h 30 à 16 h 30, du 16 avril au 27 novembre 2016.

Nouveau : Dans le but d'améliorer les services offerts aux citoyens de toutes ses municipalités membres, le site de Saint-Hyacinthe sera également ouvert tous les vendredis, de 8h30 à 16h30 à compter du 22 avril.

Les **matières admissibles** sont : les peintures, les huiles et les filtres à huile, les métaux, les pneus déjantés et propres, d'un diamètre inférieur à 112,5 cm (45 pouces), la brique, les résidus informatiques et électroniques, les résidus de bois et les débris de construction et de démolition. Pour une question de logistique, seules les remorques de 4 pieds x 8 pieds ou moins sont acceptés au site. De plus, les véhicules plus volumineux qu'une automobile, une camionnette ou un camion (*pick-up*) ne sont pas acceptés au site pour cette même raison. **Aucun entrepreneur n'est admis sur ces sites pour disposer des résidus provenant de ses opérations.**

CONTRIBUEZ À RÉDUIRE LES FILES D'ATTENTE...

Il est important de contribuer à réduire les files d'attente... Comment ?

- En triant les matières avant d'arriver aux écocentres.
- En se faisant assister par un parent ou un ami pour procéder plus rapidement au déchargement des matières. (**Le personnel de la Régie n'est pas autorisé à procéder au déchargement des véhicules.**)

ATTENTION !!! ATTENTION !!! ATTENTION !!!

Les résidus verts (branches, gazon, tourbe et feuilles) ne sont pas acceptés aux écocentres, de même que les **résidus domestiques dangereux**, à l'exception des peintures et des huiles.

DEUX SITES ACCEPTENT LA TERRE ET LES BRANCHES

- **Région de Saint-Hyacinthe**
1000, rue Lemire à Saint-Hyacinthe
Du lundi au jeudi : 8h00 à 16h15
Vendredi : 8h00 à 12h45
De la mi-avril jusqu'à la fin novembre

Région d'Acton Vale
À l'extrémité de la rue Bernier à Acton Vale
En tout temps

Message de la Régie

*** RETOUR DE LA COLLECTE HEBDOMADAIRE DU BAC BRUN DEPUIS LE 1^{ER} AVRIL ***

Seules les matières organiques décrites à l'endos de votre calendrier des collectes peuvent être déposées dans le bac brun. Les matières recyclables et les déchets ne doivent JAMAIS s'y retrouver.

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec le personnel de la Régie au 450 774-2350. Vous pouvez également visiter le site Internet au www.regiedesdechets.qc.ca.

DISTRIBUTION JACQUES DUBUC INC.
 Plus de 25 ans d'expérience



- Produits écologiques pour contrôle des mouches
- Désinfectants, savon dégraissant et gants de nitrile
- Tous genres de produits d'éclairage
- Produits d'extermination

Jacques et Maxime Dubuc
 161, rang Ste-Rose, Saint-Jude (Québec) J0H 1P0
 Sans-frais : 1 800 363-3552 • Tél. : 450 792-3908 • Cell. : 450 278-2669


Depuis
25
ans

RICHÉLIEU-YAMASKA
 Centre d'intervention de crise et d'hébergement

Centre d'intervention de crise
 Intervention 24 hrs / 7 jrs
 420, Concorde-Nord
 Saint-Hyacinthe (Québec)
 J2S 4N9

1-450-774-6952
 (sans frais) **1-866-APPELLE**
 (277-3553)
www.contactry.qc.ca



Service de garde en milieu familial
Les petits Bernichoux



Mélanie Cordeau
 Éducatrice diplômée

885 4^e rang
 St-Bernard-De-Michaudville
(450) 792-2086

AUTOPRO www.autoproservice.com
 MÉCANIQUE

Alignement Électronique

Garage Rémy Lapierre Inc.
 1315, rue St-Édouard
 St-Judes (Québec) J0H 1P0
Tél.: (450) 792-2131
 Fax: (450) 792-3024

Rémy Lapierre
 Propriétaire

ÉLECTRICITÉ BRYAN JACQUES INC.
 ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
 RÉSIDENTIEL & COMMERCIAL



450 792-2447
electricite@bryanjacques.com
www.bryanjacques.com

Corporation
 des maîtres électriciens
 du Québec
 RBO: 5686-0406-01

Massothérapie
 Chantal Desmarteau

Détente

- Circulation sanguine
- relaxation

♥ **Certificat cadeau**

Thérapeutique

- Nerf sciatique
- Tendinite
- Torticolis
- Épicondylite
- Maux de tête
- Douleurs : dos, cou, épaules

Reçu pour assurance Membre F.Q.M.
Cell : 450-779-5702
 645 5E RANG, St-Bernard-de-Michaudville



ROYAL LEPAGE
 Multi-Services
 AGENCE IMMOBILIERE

Jocelyn Bachand
 Courtier immobilier résidentiel
450-501-9589
jbachand@royallepage.ca

1385, avenue Choquette, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 6E9
 Bur. : 450-252-8888 • Fax : 450-774-4274

Service de garde des p'tits nombrils

931 Ménard
Saint-Jude, J0H1P0
Tél 450-501-2242
Adresse électronique:

Servicedegarde.desptitsnombrils@outlook.com



Karine Pothier

Au plaisir de vous rencontrer bientôt !!!

OSTÉOPATHIE

Marie-Eve Tanguay, B.Sc.



SUR RENDEZ-VOUS
450-341-2555

1046 St-EDOUARD
ST-JUDE, QC

www.osteopathie-marieevetanguay.com



www.coopauxp'titssoins.com
450 771-0605



Services d'aide à domicile

Tarifs réduits grâce au PEFSAD

(Programme d'Exonération Financière pour les Services d'Aide Domestique)

St-Hyacinthe (450) 278-4636 **Rive-Sud (514) 444-4636**

LogiTech INFORMATIQUE

Marco Beaudry
technicien réseautique
logitech.info@mail.com

Commercial - Résidentiel



Daniel Guertin

Courtier immobilier agréé

www.danielguertin.com

viacapitale

AFFAIRES Daniel Guertin

450 250 0555

Agence immobilière

1906, rue des Cascades, bureau 203, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 3J5

Mélissa Guertin

Courtier immobilier

www.melissaguertin.com



Les amis de Rafouki

Garderie privée en milieu familial

Véronique Guertin

696 Rang Saint-Roch
Saint-Barnabé-Sud, J0H 1G0

450-518-3083
cell. 450-502-3008
macamelea@hotmail.com



RESTAURANT
ENTRE AMIES

Déjà 18 ans!

Spécialité: Poulet roti
Pizza • Sous-Marin • Club Sandwich
Cuisine rapide et table d'hôte
Déjeuner

Crème glacée molle vanille (cornet, sundae)
Menu du jour

1384, de Michaudville, St-Jude (Québec) J0H 1P0
Tél.: (450) 792-3736

PARTY JUMP

STRUCTURES GONFLABLES
Poussière Magique - Barbe à papa - Pop Corn - Snow Cone

POUR UN ÉVÈNEMENT RÉUSSI!

www.locationpartyjump.ca
450-792-2491 ou 450-779-0060

TANIA SLOBODIAN
DESIGNER DE JARDIN

Plan d'aménagement paysager
Consultation horticole
Installation d'éclairage paysager

450 792-2454

info@tsdesignerjardin.com

LES PETROLES O. ARCHAMBAULT FILS inc.

39A, rang Amyot Est
Saint-Denis-sur-Richelieu, QC J0H 1K0
www.petrolesarchambault.com

Téléphone: 450 787-2370
Saint-Hyacinthe: 450 771-4328
Sans frais: 1 877 787-2370

Prêt d'équipement disponible • Essence • Diesel • Mazout

**RÉPARATION de
PETITS MOTEUR
JEAN MALO**
**Tondeuse, souffleuse,
scie à chaîne, ect.**

736, rang St-Roch
St-Barnabé-Sud
450-792-3975

Le courtier indispensable

Saint-Hyacinthe | Longueuil | Drummondville

dpaassurances.com



1 800 361-9866

assurances



COIFFURE SYLVIE CÔTÉ ROY
1275, route de Michaudville
St-Jude QC J0H 1P0

Sur rendez-vous
mer. 9h00 à 17h00
jeu. 9h00 à 18h00
ven. 9h00 à 19h00
sam. 8h30 à 12h00

450 792-2398



☎ 792-3831

Boucherie Gaudette

Abattage et débitage pour congélateur
Boeuf, veau, porc
Comptoir de viandes
Poulet, poisson, viandes froides
Coupe française, Produits maisons

878 rue St-Edouard
Saint-Jude (Québec) J0H 1P0

Emball. sous vide

Robert et Nicole Grégoire
propriétaires

Clinique de Massothérapie Véronique Corbeil

Un petit quelque chose pour vous détendre...

Massage suédois, thérapeutique, détente
femme enceinte et bébé
Drainage lymphatique
Exfoliation corporelle et autres soins
Certificats- cadeaux disponibles



450-792-3090

cliniquemassov.c@rimaskoutain.com

DL COMPTABILITÉ DL St-Antoine-sur-Richelieu

Comptabilité informatisée
Impôts (personnel, autonome, incorporation)
Tenue de livres
Rapports gouvernementaux
Support technique et formation
Logiciels utilisés : Sage 50, Profile
Autres Logiciels : Avantage, Dynacom

Denise Lecompte

514 567-4827

services.comptables@videotron.ca

comptabilitedl@videotron.ca

Le Monde Imaginaire Des Tout Petits Garderie Privée En Milieu Familial



Éducatrice Privée à la petite enfance
Mélanie Primeau 1450 rue Cécile RRI
Saint-Jude, Qc J0H 1P0
450-792-2180

Service de garde Les P'tits Loups

Hélène Levasseur

1245 Route Demichaudville

St-Jude, PQ

J0H 1P0

tilou-levasseur@hotmail.ca

450-210-3187



NETTOYAGE

S. Blais inc.

COMMERCIAL - INDUSTRIEL - RÉSIDENTIEL

450-278-1325

1524, ROUTE DE MICHAUDVILLE, ST-JUDE, J0H 1P0



PLOMBERIE PROJESS

T: 450 792-2272

F: 450 792-3113

RÉSIDENTIEL
COMMERCIAL

Propriétaire:
Jessy Provincial

plomberieprojess@gmail.com

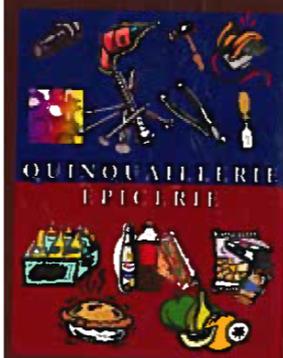
880 1633-794 03

GLOBAL peintures industrielles

Mario Bazin, président

802, Saint-Edouard
Saint-Jude, Québec J0H 1P0

T: 450 792 3844
admina.globalpeintures.com



**LES ENTREPRISES
MAURICE BRAZEAU INC.**
**QUINOUAILLERIE
ÉPICERIE**
 962, RUE SAINT-ÉDOUARD
 SAINT-JUDE (QUÉBEC) J0H 1P0
 TÉLÉPHONE : **(450) 792-3891**



Entreprse
S.Gaudette
 RBQ : 8351-0982-26
Sylvain Gaudette
 Entrepreneur Électricien
 450 792-2392
 info@sgaudette.com • sgaudette.com
 401, 4^e rang, Saint-Bernard-de-Michaudville QC J0H 1C0



EAGLE DIGI EYE
 Système de Surveillance Numérique
 Digital Surveillance System
**Caméra
Contrôle d'accès
Intercom
Alarme**
**Commercial
Industriel
Institutionnel
Agricole**
 1141 St-Édouard, St-Jude, J0H 1P0
 450-463-5151 1 877 625-5252
<http://www.eagledigieye.com>






Les Serres Gaudette enr.
 PLANTS DE FLEURS
 ET DE LÉGUMES
 CORBEILLES DE FLEURS
 TOMATES DE SERRES
 837, Ste-Rose, St-Jude, Qc J0H 1P0 Tél.: 792-3224 Fax: 792-2264

Vous êtes en affaires et vous désirez vous faire connaître et cibler la population de Saint-Jude? Contactez Pascale Brouillard au bureau municipal pour insérer votre carte professionnelle dans Le Rochvillois Tél. (450) 792-3855 poste 8001.
 Carte professionnelle 50\$/année pour 11 parutions. Est incluse dans ce coût, un pleine page annuellement. Vous pourrez déterminer la date de parution de la page au moment qui vous convient.



Leslie Ruckstuhl
 Courtier immobilier agréé
leslie.ruckstuhl@viacapitale.com
450 250 0555
leslieviacapitale.com
 1906, rue des Cascades, bureau 203
 Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 3J5
 F 450 250 0556

>> On connaît le marché



**Les couvre-planchers
ALAIN MORIN inc.**
 Vente et installation
 Tapis
 Prélart
 Céramique
 Tuile
 742, rue St-Édouard, St-Jude (Qc) J0H 1P0
 Tél: 450-792-2007
 fax: 450-792-2443

Lise Guillemette
 Orthothérapeute

Tél.: 450.794.2900
 491 St-François, St-Hugues, J0H 1N0

Maçonnerie
MICHAUDVILLE

Éric Berthiaume
 Président

 Cellulaire **450.278.5734**

Maçonnerie générale
 Pose de . briques
 . pierres
 . blocs

 Réparation de tout genre
ESTIMATION GRATUITE


Me Marie-Hélène Archambault,
 LL.B., D.D.N.
 Notaire et Conseiller juridique

395, route 137
 Saint-Denis-sur-Richelieu (Québec) **Tél.: (450) 787-3133**
 J0H 1K0 Téléc. (450) 787-2765

Voyage *Galeries St-Hyacinthe*
VASCO
 & l'Univers de la Croisière



Mélanie Girard
 Propriétaire et conseillère en voyages
 melanie@vascosthyacinthe.com
 T. (450) 768-5412 #237
 F. (450) 768-5413

Les Galeries St-Hyacinthe
 3200, boul. Laframboise,
 St-Hyacinthe (Qc)
 J2S 4Z5
 www.vascosthyacinthe.com



Danielle
GAUDREAU, CPA, CGA
 dgaudreau@tcgo.ca

THIBAUT - CHAGNON
GAUDREAU - OUMET

SOCIÉTÉ DE COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

5425, boul. Laurier O., suite 103
 Saint-Hyacinthe, QC J2S 3V6
 Tél.: 450 774-0340, p. 235
 1 800 463-0340
 Téléc.: 450 774-0034

PME Comptabilité Plus
 Chantal Bolduc

Service de Comptabilité avec États Financiers
 Service des poles et remises
 Rapports Taxes, IFTA, CTQ etc
 Outils de gestion sur mesure
 Déclarations d'impôts

Service courtois, minutieux et personnalisé

757, 6^{ème} rang, St-Jude, Qc, J0H 1P0
 téléphone et télécopieur 450-792-3922
 Courriel : pme comptabilite plus@hotmail.com

SALON DE COIFFURE **TÉL.: (450) 792-3987**

À la
Fine Pointe enr.

Pour elle & lui

397, rang Saint-Amable
 Saint-Barnabé Sud

Lyne Vincent,
 propriétaire

ROBERT BOUVIER
 ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
 R.B.Q. : 8000-8196-36

RÉNOVATION ET CONSTRUCTION
450 792-3260

SECTEURS
 RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL

TARIFS POUR LA PUBLICITÉ DANS LE JOURNAL LE ROCHVILLOIS (pour 11 parutions)

Vous êtes en affaires et vous désirez vous faire connaître et cibler la population de Saint-Jude? Contactez Pascale Brouillard au bureau municipal pour insérer votre carte professionnelle dans *Le Rochvillois* Tél. (450) 792-3855 poste 8001.

Carte professionnelle 50\$/année pour 11 parutions. Est incluse dans ce coût, un pleine page annuellement. Vous pourrez déterminer la date de parution de la page au moment qui vous convient.

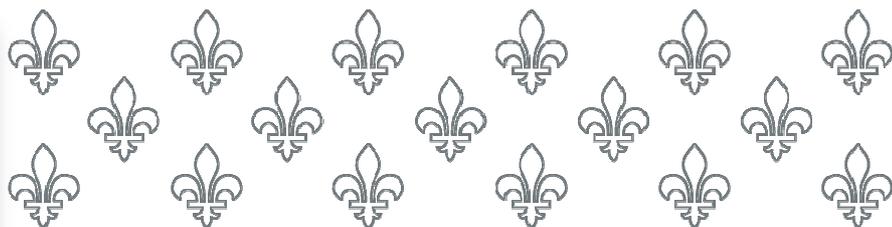
PUBLICITÉ	TARIF
Carte professionnelle standard	50\$/année
Espace de 2 cartes professionnelles	75\$/année
1/2 page de publicité + 1 page complète	200\$/année
1 page complète de publicité	300\$/année
1 page de publicité pour une parution	40\$/unité
1/2 page de publicité pour une parution	20\$/unité
1/4 page de publicité pour une parution	10\$/unité
1/4 page de publicité annuelle	100\$/année
Abonnement postal au journal	30\$/année

UN MARIAGE EN VUE? UNE FÊTE DE FAMILLE À CÉLÉBRER? SAVEZ-VOUS QUE VOUS POUVEZ LOUER DES LOCAUX DU CENTRE COMMUNAUTAIRE?

Un tarif est appliqué pour la location des locaux du centre communautaire. Cependant, les locaux sont **prioritairement** utilisés, et ce, sans frais, par les organismes à but non lucratif de la municipalité de Saint-Jude. Il s'agit de s'adresser au bureau municipal au 450-792-3855 pour réserver et de signer un contrat de location. **À ces montants, il faut ajouter les taxes en vigueur.**

Tarif pour la location des locaux du centre communautaire :

LOCAL	TARIF 1-100 personnes	TARIF 101-300 personnes
Grande salle		
- sans musique, sans danse	150.00\$	150.00\$
- avec musique, sans danse	170.00\$	180.00\$
- avec musique, avec danse	190.00\$	210.00\$
Cuisinette seulement	45.00\$	
Salle des patineurs	85.00\$	
Non-résidents	+60.00\$	+60.00\$



ASSEMBLÉE NATIONALE

QUÉBEC

SYLVAIN ROCHON, député de Richelieu

Adresse: 71, rue de Ramezay, bureau 101, Sorel-Tracy

Téléphone: (450) 742-3781

1-866-649-8832

Maire

M. Yves de Bellefeuille (450) 888-0663

Conseillers

M. Sylvain Lafrenaye (450) 792-3864

M. Michael W. Savard (438) 448-8118

M. Claude Graveline (450) 792-2496

Mme Kim Tétrault (450) 792-3456

M. Marco Beaudry (450) 768-3421

Mme Annick Corbeil (450) 792-2142

ASSEMBLÉES DU CONSEIL



Le premier lundi de chaque mois à 20 heures à la salle du conseil : 930 rue du Centre

Personnel du bureau municipal

Nancy Carvalho, directrice générale

Dominique Plouffe, directrice générale adjointe

Pascale Brouillard, commis de bureau

Alexandre Bonin, inspecteur municipal

Eddy Perez, inspecteur en bâtiment (urbanisme et émission des permis)

Disponible les **vendredis** de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Le maire, monsieur Yves de Bellefeuille, est disponible sur rendez-vous pour rencontrer les citoyens et citoyennes de Saint-Jude les vendredis matin de 9h00 à 10h30 au bureau municipal.

BUREAU MUNICIPAL

Adresse: 940, rue du Centre
Téléphone: (450) 792-3855
Télocopieur: (450) 792-3828
Courriel: munstjude@mrcmaskoutains.qc.ca
Site internet: www.saint-jude.ca
lundi au vendredi: 9 h 00 à 12 h et 13 h 30 à 16 h

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE 9-1-1

Adresse de la caserne : 1427 rue Ste-Catherine
Directeur : M. Francis Grégoire

CENTRE COMMUNAUTAIRE

Adresse: 930, rue du Centre
Téléphone: (450) 792-3855 poste 8007

BIBLIOTHÈQUE

Adresse: 926, rue du Centre
Téléphone: (450) 792-3855 poste 8005
Courriel: biblio-st-jude@hotmail.com

MAISON DES JEUNES

Adresse: 934, rue du Centre
Téléphone: (450) 250-2488
Courriel: mdj4vents@hotmail.com

FABRIQUE OU ÉGLISE SAINT-JUDE

Adresse: 931, rue Saint-Édouard
Téléphone: (450) 792-3943

FADOQ

Adresse: 940, rue du Centre
Téléphone: (450) 250-2485 poste 2
Télocopieur: (514) 221-3915
Courriel: info@fadoqstjude.com
Site internet: www.fadoqstjude.com

ÉCOLE AUX QUATRE-VENTS (Pavillon Saint-Jude)

Adresse: 1441, rue Saint-Pierre
Téléphone: (450) 773-0260

BUREAU DE POSTE (Saint-Bernard-de-Michaudville)

Adresse: 405, rue Principale
Téléphone: (450) 792-3266
Heures d'ouverture: Lundi au vendredi 9h00 à 11h30
lundi, mardi, merc. , vend. 16h00 à 17h30
Jeudi 17h30 à 19h00

CLSC SAINT-JUDE

Adresse: 938, rue du Centre, Saint-Jude
Téléphone: (450) 768-1200

Heures d'ouverture: Mercredi 8h00 à 12h00 (Infirmier-ère sur place, service de prise de sang et autres)

La clinique de vaccination des bébés est ouverte les 3èmes mardis du mois en avant-midi au CLSC de Saint-Jude. Pour prendre rendez-vous, il s'agit de contacter le centre de rendez-vous du CLSC au 450-778-2572 poste 6003.

LIENS D'INTÉRÊT

Centre d'intervention de crise
(450) 774-6952
1-866-APPELLE (277-3553)
www.contactry.qc.ca

Service internet

(450) 771-5065
www.rimaskoutain.com

Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains

(450) 774-2350
www.regiedesdechets.qc.ca

Dépôt des matières recyclables

1880, rue Brouillette, Saint-Hyacinthe

Commission scolaire de Saint-Hyacinthe

(450) 773-8401
www.cssh.qc.ca

MRC Maskoutains

(450) 774-3141
www.mrcmaskoutains.qc.ca

Transport adapté

(450) 774-8810
mmartel@mrcmaskoutains.qc.ca

Transport collectif

(450) 774-3173
tcollectif@mrcmaskoutains.qc.ca

Régie d'aqueduc

(450)792-2001

Tous vos articles devront nous parvenir pour le **premier de chaque mois avant 16 h** au bureau municipal à l'adresse suivante : 940, rue du Centre, Saint-Jude (Québec) J0H 1P0 ou par courriel: adminstjude@mrcmaskoutains.qc.ca. Consultez notre site web : www.saint-jude.ca.

